

## **IMPORTANT! BOURSES D'ÉTUDES DU FONDS DE SOUTIEN ÉTUDIANT**

1 novembre 2011

À toutes et tous les étudiants inscrits à la maîtrise en ATDR

L'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) annonce que les montants disponibles au Fonds de soutien étudiant pour l'année 2011-2012 seront répartis comme suit :

- 4 bourses d'admission de 1000\$ seront remises à des étudiantes et étudiants de première année;
- 4 bourses de performance de 1000\$ seront remises aux étudiantes et étudiants de deuxième année ayant maintenu la meilleure moyenne cumulative à la maîtrise en ATDR (incluant la scolarité préparatoire, le cas échéant) au cours de la 1<sup>ère</sup> année;
- Un montant de 4500\$ sera disponible pour la participation à une activité académique internationale créditée (AME-6049 Urbanisme comparé : projet d'étude des villes brésiliennes).

Si des fonds supplémentaires étaient disponibles, des bourses supplémentaires pourraient être distribuées à parts égales entre ces trois catégories.

Vous trouverez en annexe les informations pour se porter candidat au Concours des bourses d'admission 2011 du FSE. Les informations concernant les modalités de financement des activités académiques internationales vous seront communiquées ultérieurement.

Manuel Rodriguez, directeur  
Programme de maîtrise en ATDR

## **Concours des bourses d'admission 2011 du Fonds de soutien étudiant**

L'ÉSAD vous invite à appliquer au concours de bourses d'admission 2011 du Fonds de soutien étudiant. Cette année, quatre bourses de 1000\$ chacune seront remises.

### **Qui est admissible?**

La condition d'admissibilité au concours est de s'être inscrit au programme de maîtrise en ATDR pour la première fois en 2011 (sessions d'hiver, d'été ou d'automne 2011).

### **Comment faire pour appliquer à ce concours?**

Les personnes intéressées doivent nous transmettre leur candidature pour ces bourses au plus tard le lundi 14 novembre 2011 à midi. Votre dossier de candidature complet doit être remis avant la date limite à Willem Fortin et doit inclure les éléments suivants :

- Une lettre de deux pages (interligne 1.5) qui présente votre candidature;
- Un curriculum vitae présentant vos études, vos emplois ainsi que votre engagement communautaire;
- Une photocopie de vos relevés de notes pour vos études universitaires antérieures.

### **Quels sont les critères de sélection?**

Les éléments considérés pour l'attribution des bourses sont les résultats académiques obtenus dans les études universitaires antérieures, évalués à partir des relevés de notes fournis, ainsi que l'implication communautaire, évaluée à partir de la lettre de présentation et du curriculum vitae. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité constitué de trois professeurs de l'ESAD.

L'annonce des résultats du concours sera faite au plus tard le 14 décembre 2011. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Willem Fortin.

## **Bourses de performance du Fonds de soutien étudiant**

L'ÉSAD attribuera quatre bourses de performance en 2011.

### **Qui est admissible?**

La condition d'admissibilité au concours est d'être inscrit au programme de maîtrise en ATDR depuis 2010. Il faut avoir complété un minimum de 15 crédits et un maximum de 39 crédits dans le cadre de la maîtrise en ATDR. Il n'est pas possible de cumuler la bourse de performance destinée aux étudiantes et étudiants de deuxième année à l'une des bourses d'admission attribuées dans le cadre des concours précédents.

### **Comment faire pour appliquer?**

Aucune application n'est requise. L'attribution des bourses de performance se fera de façon automatique.

### **Quels sont les critères de sélection?**

L'élément considéré pour l'attribution des bourses est la moyenne académique à la maîtrise en ATDR (moyenne de cheminement calculée pour les cours contributives à la maîtrise en ATDR), incluant la scolarité complémentaire, pour les sessions terminées.

L'annonce des résultats du concours sera faite au plus tard le 18 novembre 2011. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Willem Fortin.